



Madame, Monsieur

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
S/c de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la
Circonscription d'Arles

Monsieur,

La suppression des postes d'EVS en fonction d'Aide Administrative auprès du Directeur d'École bouleverse l'organisation des écoles.

En effet, les EVS ont apporté leur savoir-faire aux tâches quotidiennes et su épauler enseignants et directeurs dans leurs multiples missions, qu'elles soient administratives ou de communication avec les familles.

Côté parents : plus personne n'est disponible pour ouvrir le portail lors des retards, pour nous répondre au téléphone, pour nous renseigner sur l'organisation quotidienne : comment s'inscrire à l'école, s'inscrire à la cantine, comment remplir tel formulaire....tout ne peut se faire que dans l'urgence.

Côté enseignants : ils doivent quotidiennement gérer divers dilemmes : laisser un élève retardataire dans la rue n'est pas possible, mais laisser sa classe seule pendant qu'on va ouvrir ne l'est pas non plus ! Un élève est malade : faut-il attendre la récréation pour aller téléphoner ou lâcher la classe car l'enfant paraît bien mal en point ? De plus, les tâches administratives se sont alourdies sous prétexte qu'une aide était disponible or, depuis qu'elle a disparu, aucune contrainte n'a été levée ! Plus aucune aide pour les diverses saisies informatiques d'évaluations multiples telles le B2I, Langue Vivante, Savoir Nager, APER,..., ni pour les enquêtes de plus en plus nombreuses : ENAF, ACOMO, PPMS, PPRE, PPRE de passage, ni pour la gestion et les renseignements des plannings des AVS, pour la rédaction et la distribution des divers courriers

Les enseignants devant à présent assumer toutes ces tâches seuls, ils sont forcément moins disponibles auprès des parents.

Nous ne pouvons accepter une nouvelle dépréciation de l'école en la disparition de ces personnels, dont la nécessité n'est plus à démontrer, qui vient s'ajouter à une liste déjà longue :

- Matériel informatique le plus souvent obsolète
- Disparition des RASED, diminution du nombre de psychologues scolaires, de médecins scolaires
- Non-renouvellement de poste PARE, diminution des postes de secrétaire de RRS
- Non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite
- Disparition de la formation initiale des enseignants...

Aujourd'hui, il faut maintenant ajouter à cette liste la suppression de l'aide administrative que les EVS apportaient aux écoles. Intervenue au cours de l'été, elle soulève émoi et colère parmi les parents et les enseignants.

Aussi, vous comprendrez, Monsieur l'Inspecteur, qu'une telle décision prise sans concertation bouleverse l'organisation des écoles.

Le SNUipp-FSU engage donc une action nationale, baptisée « je réponds quand j'ai le temps », afin d'obtenir du ministère l'ouverture de discussions sur les conditions d'exercice de la fonction de directeur d'école et du fonctionnement de l'école. Dans ce cadre, les directrices et directeurs sont appelés à se consacrer prioritairement aux activités en lien avec les élèves et au travail relationnel avec les familles. Nous demandons à tous les personnels de ne se consacrer qu'aux activités essentielles pour l'école, en lien avec les élèves et au travail relationnel indispensable auprès des familles. Le reste attendra aussi longtemps qu'il nous manquera du temps et pourrait même attendre longtemps.

Parents et enseignants réclament de nouveaux moyens pour l'école, parce qu'il est temps d'apporter une réponse aux problèmes de notre Institution,

Je vous prie de recevoir, Monsieur l'Inspecteur, mes salutations distinguées.

Signature